

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 14
Présents : 10
Pouvoir : 3
Votants : 13

DU CONSEIL MUNICIPAL

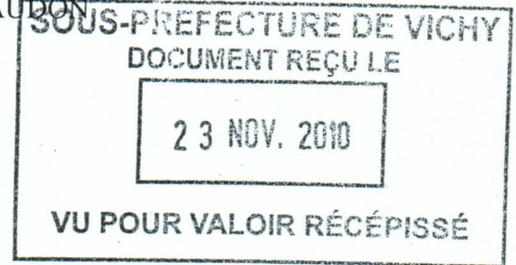
Date de la convocation :

L'an deux mille dix le seize novembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Anne-Marie DEFAY, Maire.

Présents : Mmes DEFAY, GIROND, DERIAT, JOSSE, MERAL,
MM. GIRAUD, MORET, VERRIER, FAURE, BAUDON

Absents : M. BELLY pouvoir à M. GIRAUD
M. AMIGO pouvoir à Mme DEFAY
Mme PERRIN pouvoir à M. BAUDON
M. MIHARAN

M. MORET a été élu secrétaire de séance.



OBJET : MOTION POUR LA MISE EN CONCESSION AUTOROUTIERE DE LA RCEA

La RCEA traverse le Département de l'Allier d'est en ouest. Depuis plusieurs décennies le Conseil Général, les communes, leurs élus, les habitants, les diverses associations de riverains et les acteurs économiques se sont appliqués à demander la mise de cet axe à 2x2 voies.

Quelques tronçons ont été réalisés mais la route reste très accidentogène. Les derniers mois sont éloquentes en nombre d'accidents et de décès.

Un débat public national est mis en place par l'Etat à partir du 4 novembre 2010. Il prévoit la mise à niveau à 2x2 voies de la RCEA par une concession autoroutière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- manifeste son soutien à cette initiative et demande la mise en concession autoroutière de la RCEA dans les plus brefs délais.
- insiste également sur la mise en place de mesures de sécurité dans l'attente de la réalisation de cette infrastructure.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait copie conforme.

Le Maire,



A.M. DEFAY